

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MAISON BLANCHE A.S.C.M.B.

PROJET D'A.S. 2018/2019

DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE

"... le sport doit s'ouvrir aux formes nouvelles de pratique en tenant compte des effets de mode et de faisabilité des aspirations liées à l'environnement ..."

- pratique d'activités sportives diversifiées
- une ouverture plus large à tous les jeunes intéressés par l'activité physique et sportive
- un accueil des jeunes sans distinction de niveau de valeur - sous réserve qu'ils soient prêts à accepter certaines exigences d'efforts et de persévérance nécessaires à tous progrès
- promotion d'activités nouvelles

DEVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE

"... l'expérience vécue dans le lieu privilégié qu'est l'AS, par le biais de l'activité sportive est l'occasion unique de faire vivre les principes d'une association ..."

- apprentissage et développement de la vie associative
- développer toutes les formes de participation et d'expression actives
- mettre en contact des jeunes d'origines sociales différentes
- proposer la mise en service des autres ressources individuelles et des qualités physiques de chacun, découverte de valeurs telles que le sens de l'effort, la tolérance
- développer le sens de l'autre et l'acceptation des différences

FAVORISER LA RESPONSABILISATION

"... dès le début, l'élève effectue un choix et s'engage personnellement dans une activité volontaire. Fidèle à son option, il se responsabilise ..."

"... par la concertation, on permet à l'élève de prendre démocratiquement des décisions et on l'initie à l'évaluation en le formant à des tâches d'arbitres, de jeunes officiels ..."

- participation des élèves à l'organisation et à l'animation des activités, en fonction de leur âge - pédagogie de choix et de contrat
- recherche d'un esprit et d'une prise de responsabilité

LES CONTRAINTES

L'affiliation à l'UNSS

Chaque année, le montant de l'affiliation de l'AS à l'UNSS est décidé par l'AG sur le plan national. Cette affiliation donne droit entre autre à la revue UNSS (5 numéros par an), et autorise la prise de licences.

Elle s'effectue en début de chaque année scolaire par l'intermédiaire du minitel.

L'affiliation pour l'année scolaire 2018/2019 est de 80 €.

La Licence

L'acte d'adhésion de l'élève à l'AS est officialisé par la prise de licence UNSS. La licence délivrée est valable de la rentrée scolaire jusqu'au 15 octobre de l'année suivante.

La prise de licence UNSS est obligatoire pour tout élève inscrit à l'AS.

Le prix de la licence est décidé sur le plan national chaque année. Il est cette année de 13,50 €.

Notre objectif cette année est de maintenir un effectif d'environ 30 % d'élèves licenciés.

LES RESSOURCES

Les subventions

Le Département accorde sur demande une subvention annuelle pour les déplacements et l'organisation d'une manifestation exceptionnelle. Cette demande est formulée au mois de novembre. Elle était de 1200 euros pour 2017-2018.

La DJSCS accorde également une subvention en fonction d'un projet, pour des actions réalisées sur le territoire au titre du CNDS.

Pour l'année 2017, rien n'a été attribué.

Les cotisations

L'objectif principal étant l'incitation à la pratique sportive du plus grand nombre, nous proposons une cotisation minime unique au tarif de 20 €, comprenant le coût de la licence, et le transport sur les lieux de compétition. Cela représente un montant de 4903 € en 2017.

Les partenaires

L'Association des Parents Elèves (APEL) et l'Organisme de Gestion de l'Etablissement (OGEC) contribue au développement de l'AS en octroyant une aide respective de 1 500 € / an

LES INFRASTRUCTURES

Le plateau polyvalent est un outil considérable. Il permet d'offrir la pratique d'activités dans le cadre de l'EPS et de l'AS ... et de recevoir d'autres équipes au collège dans un objectif d'ouverture (recevoir d'autres établissements, faire connaître notre collège).

L'année dernière, la totalité du Championnat de district de Volley Ball (Poule des Hauts) s'est déroulée au sein de nos infrastructures. Recevoir, c'est économiser sur les transports, c'est donc pouvoir proposer d'autres activités et améliorer la vie associative.

ORGANISATION POUR L'ANNEE 2018/2019

Cette année, 6 enseignants d'EPS assureront l'encadrement des activités dans la semaine entre 12h00 et 13h30, le mercredi après-midi, et le samedi matin.

3 pôles sont développés au sein de l'AS :

➤ Le pôle Compétition :

Cela concerne 4 activités avec entraînement régulier tout au long de l'année :

- Tennis de Table encadré par S. Roussel le lundi et le jeudi de 12h30 à 13h30.
- Volley Ball encadré par A. Thazar mardi et vendredi de 12h30 à 13h30
- Beach Tennis encadré par F. Chervet le lundi de 12h00 à 13h00.
- Parapente encadré par L.Vitalis.
- Ainsi que la possibilité de participer aux compétitions en athlétisme (cross) et en natation.

➤ Le pôle Animation :

- Parapente encadré par L. Vitalis le samedi matin de 7h00 à 13h00,
- Randonnée Equestre encadrée par L. Jouve le mercredi après-midi ou samedi matin ou samedi après-midi.
- Volley Ball encadré par A.Thazar et G.Borlet le mardi et vendredi de 12h30 à 13h30.
- Participation à diverses étapes des Jeux des Collégiens (Beach Volley, Beach tennis, Sandball)
- Lutte encadrée par G.Borlet le mardi de 12h30 à 13h30.
- Cross de l'Etablissement organisé courant octobre.

➤ Le pôle Formation :

Formation aux fonctions d'Arbitre et de Jeune Officiel dans les diverses activités compétitives, et à la vie associative.

Afin de valoriser les élèves qui s'investissent au sein de l'AS, nous souhaiterions d'une part qu'une annotation apparaisse sur le bulletin trimestriel, et d'autre part poursuivre la remise de récompenses en fin d'année, lors de la journée de remise des prix du collège, pour les élèves les plus méritants.

PROJET ASCMB - 2018/2019

Développer une véritable vie associative

Proposer : assemblée générale en présence des parents

Responsabiliser les élèves aux tâches de gestion et d'encadrement de l'AS : secrétariat, résultats, déplacements

Faire émerger et réaliser des initiatives : organisations diverses, Cross, Inter-Classes, Fête de fin d'année

Faire appel aux parents d'élèves et aux différents membres de la communauté éducative

Présentation du projet aux différentes associations du collège, au conseil d'établissement

Port du Tee-shirt de Maison Blanche par les élèves participants aux compétitions UNSS

Photos des équipes et individualités pour toutes les activités → Site internet, Journal du Collège
Fête de fin d'année

Dossier de rentrée pour les élèves délégués de l'AS (élus à l'AG)

Répartition des rôles : autorisation parentale, affichages des résultats, participation à l'encadrement ...

Stabiliser le nombre de licenciés

Maintenir une participation minimale de la cotisation : 20 €

Sports Collectifs. Valoriser le rôle de capitaine

Permettre la confrontation à de nouvelles activités

Participation aux "Jeux des Collégiens"

Proposer des activités de Pleine Nature, qui répondent aux attentes de nos élèves (Parapente, Randonnée Equestre)

Améliorer la formation des élèves

Par le biais du Bureau de l'AS (différents rôles)

Sur le plan de l'arbitrage (pendant les entraînements et tournois - pendant les cours d'EPS)

Participation à l'organisation de diverses manifestations : Cross, Journée Inter-Collège Catholiques

Formation des délégués AS
Formation au rôle de capitaine,
d'arbitre / Jeune Officiel

L'ELEVE DOIT :

S'exprimer à son meilleur niveau

S'ouvrir sur son environnement

Développer le sens de l'autre